



Vous réfléchissez à la transmission de votre entreprise

NOTRE OFFRE

Donner aux cédants une vision à 360 degrés du processus de transmission d'une entreprise et de ses enjeux fiscaux, tant familiaux que personnels.

PUBLIC CONCERNÉ

Tout chef d'entreprise de PME/PMI qui souhaite être accompagné dans la préparation de son projet de transmission ou cession de son entreprise.

CONTENU

- **Une feuille de route** qui passe en revue les questions essentielles à se poser dans le cadre d'une démarche de transmission.
- **Une validation avec votre délégué** que vous avez bien franchi toutes les étapes répertoriées dans notre feuille de route de préparation à la cession.
- **Un accompagnement pendant une durée de 6 mois** par un délégué bénévole du C.R.A, ancien dirigeant, dans le total respect de la confidentialité.
- **Une journée de préparation** à la cession qui abordera 5 grands thèmes :
 - Le mode de transmission envisagé (familial, LMBO ou extérieur) ;
 - Les aspects juridiques et fiscaux à prendre en compte lors d'une transmission ;
 - Comment se préparer pour valoriser au mieux son entreprise ;
 - Quelle situation personnelle post cession pour le dirigeant en matière patrimoniale. Il est très important que vous sachiez de ce dont vous allez pouvoir disposer en matière de retraite, et de revenus du patrimoine ;
 - Se mettre dans la peau du repreneur pour mieux le comprendre.
- **Avant la fin de votre accompagnement d'une durée de 6 mois**, vous pourrez bénéficier de conditions d'adhésion privilégiées pour accéder à notre accompagnement « Cédant » d'une durée de 18 mois.



NOS VALEURS

- **L'engagement personnel de nos délégués** par des qualités d'humanisme, du sens du bénévolat et une passion réelle dans l'action menée pour les adhérents.
- **Le professionnalisme** que le C.R.A met en œuvre par la compétence, l'expérience, et la diversité des savoir-faire de ses délégués.
- **La convivialité d'une association** où l'on retrouve un esprit d'équipe, une cordialité et un sens de l'entraide.
- **L'intégrité dans le comportement et le fonctionnement** de l'association et ses délégués, c'est-à-dire transparence, neutralité et indépendance dans les transactions qu'ils accompagnent. Aucune commission, ni acheteur, ni vendeur, n'est à verser.
- **Et enfin le plus important : la confidentialité**, valeur incontournable sur le marché de la transmission-reprise et que le C.R.A veille à respecter avec rigueur.

- **Pour nous contacter :** www.cra.asso.fr/carte-contact.aspx



- **Notes personnelles**